

Mlle /Mme /M. (rayer la mention inutile) NOM – Prénom :

Adresse :

Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email* :

*Pour être informé des manifestations sur la prévention des déchets (environ 5 mails par an)

Nombre d'exemplaires	Plastique		Bois		TOTAL ... €
	300 L ... X 15 €	600 L ... X 25 €	300 L ... X 15 €	600 L ... X 25 €	

Mlle /Mme /M. (rayer la mention inutile) a versé le même jour un dépôt de garantie de € par chèque.

Chèque n°: Banque :

L'administré est informé que :

- Le règlement sera encaissé après livraison du composteur à son domicile.
- Le dépôt de garantie lui sera remboursé à sa demande et en contrepartie de la restitution du composteur individuel. Les agents de Metz Métropole évalueront l'état du composteur. Si celui-ci n'est pas susceptible d'être réutilisé, le règlement restera acquis à la Communauté d'Agglomération.
- Le remboursement aux bénéficiaires s'effectuera par virement bancaire.

Fait à, le

Signature du Régisseur de Recettes

Signature de l'administré

En cas d'absence : coordonnées (nom, téléphone, adresse) d'un voisin chez qui déposer le composteur



.....

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous avez eu connaissance de l'opération grâce à :

- | | | | |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Magazine Metz Métropole | <input type="checkbox"/> Journal de mairie | <input type="checkbox"/> Guide conteneurisation | <input type="checkbox"/> Site Internet Metz Métropole |
| <input type="checkbox"/> Voisin/famille | <input type="checkbox"/> Animation MM | <input type="checkbox"/> Presse | <input type="checkbox"/> Bulletin réservation |
| <input type="checkbox"/> Flyer d'information en boîte aux lettres | | <input type="checkbox"/> Autre : | |

Pratiquez-vous déjà le compostage ? Oui Non Depuis quand :

Nombre de personnes au foyer : Âge : 18-29 ans 30-44 ans 45-59 ans 60 ans et plus

Comment demander la livraison à domicile d'un composteur Metz Métropole ?

Préparer les documents :

1. Complétez les parties grisées du document « mise à disposition d'un composteur individuel »
2. Indiquez dans le tableau le nombre de composteurs souhaités
3. **Signez** le document sous l'intitulé « administré », sans dater.
4. Complétez la rubrique « Demande d'informations complémentaires »
5. Joignez le règlement du dépôt de garantie par chèque à l'ordre du Trésor Public (le chèque sera encaissé après réception effective du composteur par vos soins)
15 euros pour un composteur 300 litres – 25 euros pour un composteur 600 litres
6. Adressez par courrier, à l'adresse « Metz Métropole – Centre Technique Communautaire – Rue de la Mouée – ZAC de la Petite Voivre – 57070 Metz », les documents suivants :
 - Document « mise à disposition d'un composteur individuel » rempli et signé,
 - Chèque de dépôt de garantie.

Comment se passe la livraison ?

1. Avant la livraison : l'agent vous contactera par téléphone et vous indiquera la plage horaire pendant laquelle il sera susceptible de se présenter à votre domicile.
En cas d'absence de votre part, merci d'indiquer dans le document de mise à disposition le nom et l'adresse d'un voisin chez qui il serait possible de déposer votre composteur le jour de la livraison.
2. Pendant la livraison : Les documents suivants seront déposés dans votre boîte aux lettres :
 - Une copie du document « mise à disposition d'un composteur individuel » signé par la régie de Metz Métropole et un talon justificatif du paiement de la caution, (*documents à conserver par vos soins*)
 - Un guide du compostage et les coordonnées du guide composteur le plus proche de chez vous.
 - En cas d'absence de votre part, un bordereau de livraison du composteur mentionnant le lieu de dépôt du composteur proposé initialement par vos soins.
3. Après la livraison : Le chèque de dépôt de garantie est encaissé

Les autres moyens pour obtenir un composteur Metz Métropole

Le retrait au Centre Technique Communautaire : (*rue de la Mouée – ZAC de la Petite Voivre – 57070 Metz*)
Les lundis de 9h à 12h et les mercredis de 14h à 17h. Se munir d'une carte d'identité et d'un chèque ou d'espèce (avec appoint).

Le retrait en animation compostage : *Le calendrier des animations sera communiqué dans votre mairie au fur et à mesure de l'année.*

Pour de plus amples informations quant au choix du composteur ou sur la pratique du compostage :

Contactez la cellule « Prévention des Déchets » au 03 87 39 71 62 ou par email à preventiondechets@metzmetropole.fr